



ATTENTION, CE COMMUNIQUÉ DU LUNDI 16 MARS ET LES INFORMATIONS QU'IL CONTIENT SONT SUSCEPTIBLES D'ÉVOLUER EN FONCTION DE L'ACTUALITÉ NATIONALE.

COVID 19 : Comment adapter, à ce jour, nos pratiques et notre activité ?

Chers collègues et amis,

Chacun est libre de son attitude dans ces circonstances inédites et totalement exceptionnelles. Cependant nous devons avoir 2 choses essentielles à l'esprit :

- Nous protéger, nous et nos collaborateurs, pour limiter notre risque d'être malade et de rapporter des virus à la maison ou à nos contacts à l'extérieur.
- Impérativement protéger nos patients, pour eux-mêmes et pour éviter qu'ils ramènent des virus de nos cabinets et deviennent autant de réservoirs potentiellement contaminants. C'est le but des mesures gouvernementales drastiques prises depuis samedi.

Pour cela, outre les mesures d'hygiène du cabinet et les mesures de protection individuelle, nous devons veiller à ce qu'un minimum de patients se croisent dans le cabinet et surtout se côtoient en salle d'attente.

Voici les mesures que nous préconisons et que nous adopterons :

POUR LES RENDEZ-VOUS :

- Annuler tous les rendez-vous non urgents ou indispensables ;
- Annuler les actes de sclérothérapie.

- Annuler les examens vasculaires de suivi systématique ou qui ne sont pas en rapport avec l'aggravation d'une pathologie, surtout si patient âgé ou fragile.
- Accepter les urgences (TVP, TVS, AVC, ischémies distales, etc...) mais avec une bonne gestion des horaires afin d'éviter les attentes et les embouteillages en salle d'attente.
- Assurer une écoute téléphonique normale avec réponses aux questions et gestion des angoisses.
- Dissuader les patients d'aller consulter inutilement aux urgences de l'hôpital ou d'appeler le 15.
- Isoler un patient enrhumé ou qui aurait une toux sèche. Et l'équiper d'un masque chirurgical.

POUR LES MESURES D'HYGIENE :

- Le masque chirurgical sert surtout à protéger les autres si l'on est éventuellement contagieux. Mais il protège aussi dans une certaine mesure des virus venus de l'extérieur. Donc pour le médecin le mettre systématiquement. De plus cela rassure les patients.
- Fournir aussi un masque chirurgical à la secrétaire ainsi qu'aux patients fragiles.
- Le masque doit être gardé tout au plus 3 heures, puis être changé.
- Ne pas l'enlever puis le remettre, ni le toucher avec les mains en cours de consultation.
- Lorsqu'on enlève le masque, le jeter immédiatement dans une poubelle dédiée et réaliser immédiatement une friction hydro alcoolique sur les mains, le visage, puis à nouveau les mains.
- Désinfecter (comme toujours !) les sondes d'écho et doppler après chaque utilisation.
- Désinfecter impérativement plusieurs fois par jour les poignées de porte, les tables d'examen, le stéthoscope et tout objet touché par les patients (robinets, sanitaires). Supprimer les revues.
- Attention, l'alcool et la SHA ne fonctionnent pas sur ces surfaces. Utiliser impérativement une **solution d'Eau de Javel à 0.1%** (soit un berlingot de 250 ml à 4.8% dilué dans 10 litres d'eau). Cela est efficace immédiatement sur tous germes, spores, virus, et de plus ne coûte rien.

- Fournir un masque chirurgical à tout patient suspect (toux, expectoration, rhinorrhée, fièvre) et lui prendre sa température frontale avec un appareil sans contact (Thermoflash ou autre)
- Les masques FFP2 servent à filtrer les virus extérieurs et donc à protéger le soignant, mais nous n'en avons pas...
- Changer de blouse après chaque demi-journée ou utiliser une sur blouse jetable.
- Pas de contact aérien direct avec des vêtements qui retournent à la maison.

Pour les infos (sérieuses) sur votre région, consultez le site de l'ARS et les messages de votre URPS.

Pour les hospitaliers, suivez les consignes des commissions médicales d'établissement

Bon courage à tous et avec nos amicales salutations.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DE MÉDECINE VASCULAIRE



Syndicat National
des Médecins Vasculaires

